



[Qui peut adhérer à l'UTP ?](#)

L'UTP regroupe près de 230 adhérents et membres, associés ou partenaires, qui représentent l'ensemble de la chaîne de la mobilité durable.

Les membres adhérents sont :

- les entreprises qui gèrent ou exploitent des services de transport public collectif de voyageurs urbain en France (DOM TOM inclus);
- les entreprises qui gèrent ou exploitent des services de transport public collectif de voyageurs inter-urbain concernés par l'objet de l'Union et qui avaient, au 31 décembre 2005 la qualité d'adhérent à l'UTP ;
- les entreprises qui exploitent des transports ferroviaires, gèrent des infrastructures ferroviaires ou guidés, et assurent la maintenance d'infrastructures ferroviaires ou guidés.

Les membres associés sont :

les entreprises, organismes ou associations qui s'intéressent aux activités de l'Union des Transports Publics et ferroviaires.

[Plaque les services](#)

Plus d'infos...

[UTP plaque services](#)

URL source: <https://www.utp.fr/qui-peut-adherer-lutp>